2026-2027

GUIDE MOBILITÉ
Comment se déplacer en Anjou Loir et Sarthe

GUIDE PRATIQUE POUR VOS DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN



CARTE DES MOBILITÉS
Anjou Loir et Sarthe

Ligne TER 21

Gare

Lignes de car Aléop :

402 Angers - La Flèche

E402 Express Angers - La Flèche

412 Angers - Juvardeil

429 Angers - Noyant

Arrêt de car Aléop

Arrêt de transport à la demande

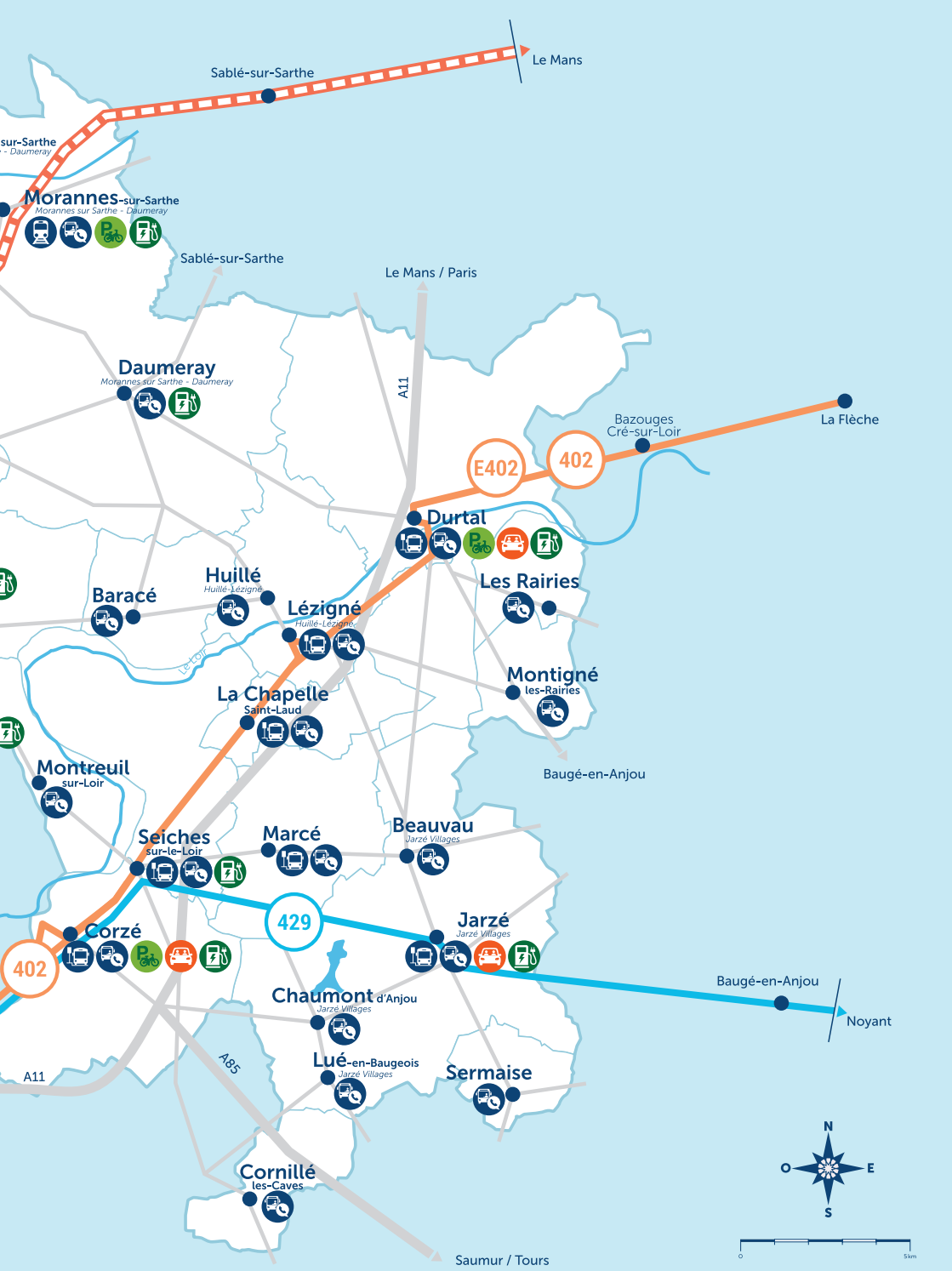
Abri vélo sécurisé

Aire de covoiturage

Borne de recharge électrique

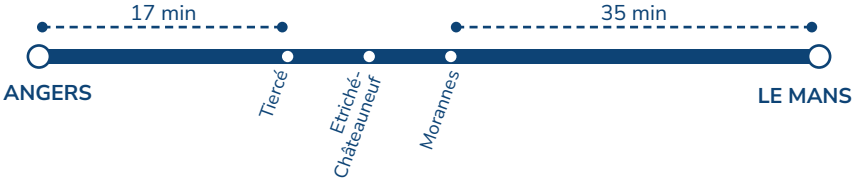
Les arrêts de car des transports scolaires ne sont pas indiqués.




Le Mans
Sablé-sur-Sarthe
Morannes-sur-Sarthe
Morannes sur Sarthe - Daumeray
Sablé-sur-Sarthe
Le Mans / Paris
Daumeray
Morannes sur Sarthe - Daumeray
A11
Bazouges
Cré-sur-Loir
La Flèche
E402
402
Durtal
Les Rairies
Huillé
Huillé-Lézigné
Baracé
Lézigné
Huillé-Lézigné
Le Loir
La Chapelle
Saint-Laud
Montigné
les-Rairies
Baugé-en-Anjou
Montreuil
sur-Loir
Seiches
sur-le-Loir
Marcé
Beauvau
Jarzé Villages
429
Jarzé
Jarzé Villages
Corzé
402
Chaumont d'Anjou
Jarzé Villages
Baugé-en-Anjou
Noyant
A11
A85
Lué-en-Baugeois
Jarzé Villages
Sermaise
Cornillé
les-Caves
Saumur / Tours
N
O
E
S
0
5km

LE TRAIN / TER

La ligne TER 21 Le Mans - Angers - Nantes dessert 3 gares sur le territoire : Tiercé, Etriché-Châteauneuf et Morannes.
Elle permet de rejoindre directement les gares TGV d'Angers et Le Mans. La ligne circule 7j/7, avec 9 allers-retours en semaine et 3 à 5 le week-end.



Préparer son trajet :

1 **Se renseigner**
(itinéraire, ligne et gare)
ter.sncf.com

2 **Repérer les horaires**
ter.sncf.com

3 **Acheter son billet**
- *en ligne ou par téléphone*
- *à Tiercé (sur l'automate en gare)*
- *à Morannes (Bar Le Morannais - 43 Grand Rue)*

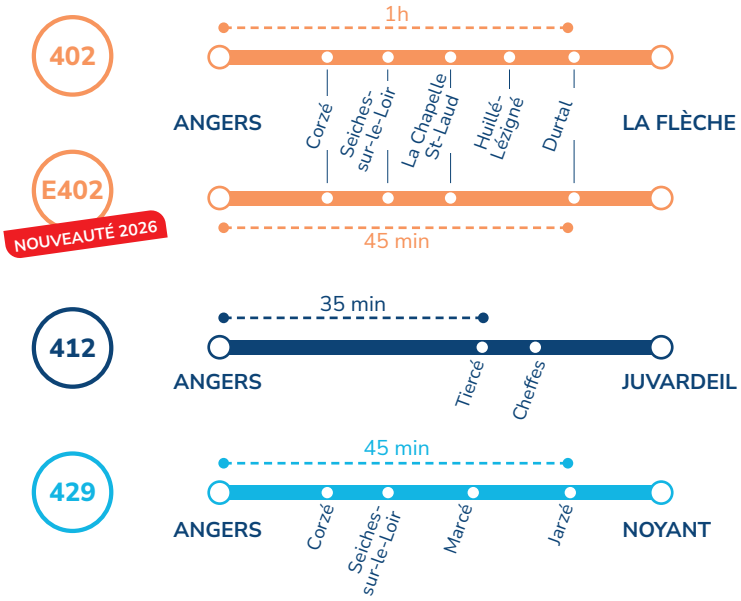
ter.sncf.com

+ d'infos

Les 3 gares disposent d'abris vélos sécurisés (gratuits sur abonnement) et de stationnements pour les voitures.
diwio.com

LES LIGNES DE CAR

4 lignes de car régulières du réseau Aléop permettent de se déplacer sur le territoire et au-delà, du lundi au samedi.



Préparer son trajet :

1. **Se renseigner**
 (itinéraire, ligne, arrêt)
 aleop.paysdelaloire.fr

2. **Repérer les horaires**
 aleop.paysdelaloire.fr

3. **Acheter son billet**
 - *auprès du conducteur*
 - *sur l'appli* ***Wop M-Ticket***

Bon à savoir

Pour les salariés, l'abonnement aux transports collectifs est pris en charge à 50% par l'employeur.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Le transport à la demande (TAD) Aléop est un service de transport collectif qui permet de se déplacer depuis **des points d'arrêt identifiés dans chaque commune vers des destinations définies.** Il facilite notamment les correspondances avec les lignes de cars et de trains Aléop desservant le territoire.

4 destinations sont desservies :

- **Durtal** (arrêt Clémenceau, lignes E402 et 402),
- **Jarzé** (arrêt place Norbert Davignon, ligne 429),
- **Seiches-sur-le-Loir** (arrêts rue Henri Régnier, ligne 402 et RD 766, ligne 429),
- **Tiercé** (arrêt gare SNCF, ligne TER 21)

Il fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 19h **sur réservation.**

S'inscrire et préparer son trajet :

1. **S'inscrire**
 - *en appelant **Allô Aléop** au **09 69 39 14 14***
2. **Réserver son trajet**
 (au plus tard la veille avant 16h)
 - *par téléphone*
 - *en ligne*

 aleop.paysdelaloire.fr
3. **Acheter son billet**
 - *auprès du conducteur*
 - *sur l'appli **Wop M-Ticket***

Bon à savoir

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires en car ou en train sont organisés par la Région Pays de la Loire.
Ils permettent aux élèves de rejoindre leur établissement avec des circuits adaptés à leur lieu de résidence.
L'inscription s'effectue en ligne avant chaque rentrée.
Une majoration est appliquée pour les inscriptions effectuées après le délai fixé par la Région.

S'inscrire et préparer son trajet :

1. **S'inscrire en créant un compte**
 aleop.paysdelaloire.fr

2. **Régler l'abonnement**
 - *en ligne (paiement carte bancaire ou prélèvement automatique)*
 - *auprès du service Aléop à Angers*
 - *par courrier (paiement par chèque ou espèces)*

 aleop.paysdelaloire.fr

3. **Repérer les horaires**
 aleop.paysdelaloire.fr

Bon à savoir

Le transport est gratuit pour le 3e enfant inscrit d'une même fratrie sur le réseau Aléop sous réserve des conditions fixées par la Région.

LA MARCHE

Simple, gratuite et idéale pour les trajets courts, la marche permet de rester actif au quotidien tout en améliorant votre condition physique, votre santé et votre bien-être.
Pour vos trajets du quotidien ou pour vos loisirs rejoignez facilement le centre-bourg de votre commune à pied sans contrainte de stationnement.

LE VÉLO
LA TROTTINETTE

Économique, pratique et écologique, le vélo ou la trottinette sont des solutions idéales pour les déplacements de proximité.

Préparer son trajet et rouler en sécurité :

L'appli **Geovelo** est un outil pratique pour vous aider à trouver l'itinéraire le plus adapté à vélo en privilégiant les voies sécurisées et peu fréquentées.



LE COVOITURAGE

Économique, convivial et écologique, le covoiturage permet de partager les trajets du quotidien tout en réduisant les coûts et l'impact environnemental.

Comment covoiturer :

Trouvez facilement des covoitureurs sur vos itinéraires grâce aux applications et plateformes de mise en relation disponibles ou au sein de votre entreprise auprès de vos collaborateurs.

Points de rendez-vous :

4 aires de covoiturage sur le territoire à :

- **Corzé**, zone de l'Aurore *(RD 323)*
- **Durtal**, avenue d'Angers *(RD 323)*
- **Etriché**, Le Porage *(RD 52 et 859)*
- **Jarzé**, rue de la mairie *(RD 82 et 766)*

Des box vélos **Véloparc** sont en accès libre sur les aires de covoiturage de l'Aurore à Corzé et de Durtal avenue d'Angers.

+ d'infos

ccals.fr

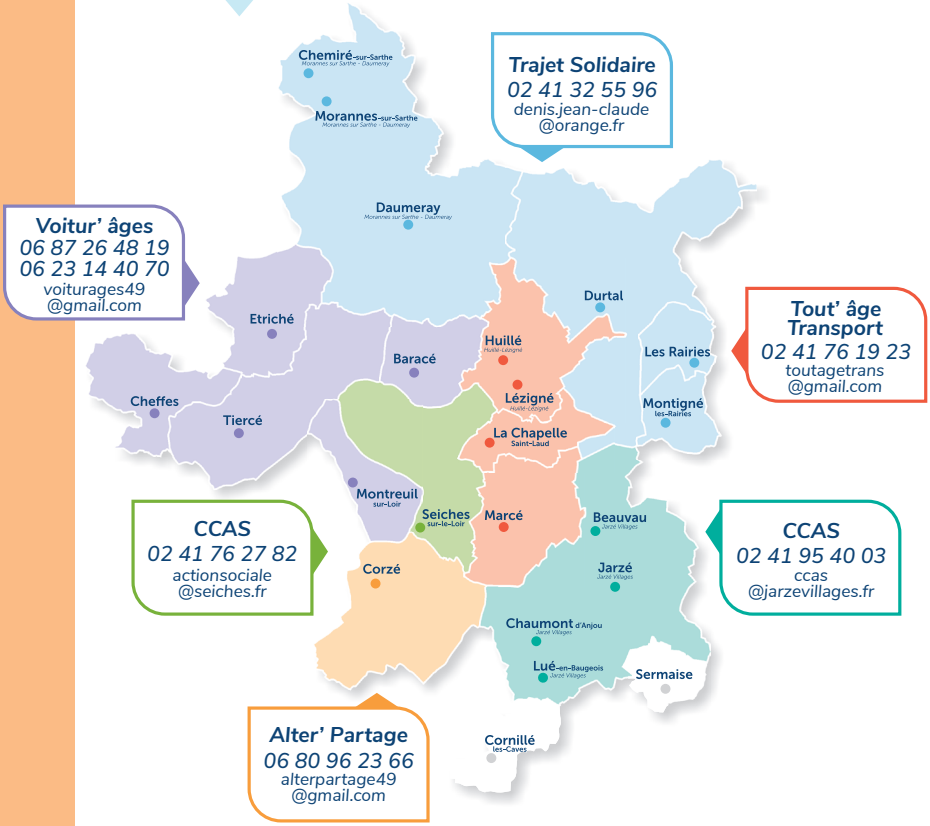
Bon à savoir

Un automobiliste à 30 km de son travail, qui covoiture au quotidien, peut économiser près de 2 000 € / an.

LES TRANSPORTS SOLIDAIRES

Plusieurs associations et communes du territoire proposent des solutions de mobilité pour les personnes sans moyen de transport ou ne pouvant plus conduire : courses, rendez-vous médicaux, démarches administratives, visites à des proches...
Les déplacements peuvent être effectués vers l'extérieur du territoire.

Se renseigner, par téléphone ou par mail, auprès de la structure présente sur la commune pour connaître les modalités d'inscription, le fonctionnement et les tarifs.



mobil'izi
en route vers l'emploi
EN NORD ANJOU

NÉO Mobin
DÉVELOPPEUR DE MOBILITÉS DURABLES 49

ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

Le service Mobil'izi :
L'association Solipass propose des véhicules solidaires à tarifs réduits pour les personnes en recherche d'emploi, de formation ou de stage.
mobilizi.fr/nord-anjou/

+ d'infos

La plateforme NeoMobin :
L'association Afodil accompagne les personnes rencontrant une problématique de mobilité.
afodil.fr/plateforme-mobilite/

+ d'infos

LA VOITURE ÉLECTRIQUE

De nombreuses bornes de recharge du réseau **Ouest Charge** sont disponibles sur le territoire pour recharger un véhicule électrique en toute simplicité.
Les bornes sont accessibles 24h/24 et 7j/7.
ouestcharge.fr

+ d'infos

ANJOU LOIR & SARTHE
communauté de communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ANJOU LOIR ET SARTHE

103 rue Charles Darwin
BP 70004
49125 TIERCÉ
TÉL. 02 52 75 05 05

Service communication CCALS - 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

